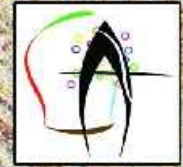




CODESRIA



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

**L'Afrique centrale face aux nouveaux
enjeux sécuritaires du XXIe siècle**

Etanislav Ngodi
Université Marien Ngouabi

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Introduction

La sous- région d’Afrique centrale a été ces dernières non seulement le théâtre des conflits armés, les violences politiques, les déplacements massifs des populations, mais aussi et surtout le terrain des rivalités et convoitises des puissances extérieures. Aujourd’hui, la dimension géopolitique et stratégique de l’Afrique centrale est au centre des contraintes sécuritaires. La sous région fait face à plusieurs menaces sur le plan sécuritaire. Dans le cadre de cette communication, il sera question de mettre l’accent sur trois points importants à savoir : la redéfinition du cadre sémantique de la sécurité dans le contexte africain, la présentation des différentes menaces sécuritaires du moment et enfin les défis d’une véritable gouvernance sécuritaire en Afrique centrale du XXI^e siècle.

1-Redéfinition du cadre sémantique de la sécurité dans le contexte africain

La sécurité peut être définie comme le contraire de l’insécurité tout comme on définit l’ordre par son contraire, le désordre. Au sens militaire, « la défense a pour objet d’assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes formes d’agression, la sécurité et l’intégrité du territoire ainsi que la vie des populations. Elle pourvoit même au respect des Alliances, Traités et Accords internationaux »¹. L’Etat est le régulateur des tensions sociales. La sécurité des institutions politiques, administratives, économiques et socioculturelles, des biens, et de tous les piliers de la société fait partie de ses missions régaliennes. Fondamentalement, la notion de sécurité repose sur deux piliers : sécurité interne et sécurité aux frontières. Elle suppose l’absence de danger ou de menace prévisible. Il revient à tout Etat de la garantir. En Afrique, sa perception est construite autour d’enjeux économiques, idéologiques et politiques ; elle est structurée par deux approches interdépendantes : celle des puissances occidentales et celle des régimes politiques africains.

Les puissances occidentales, mues par des considérations géostratégiques dont la finalité est la transformation de l’espace politique, économique et géographique de leurs partenaires africains au mieux de leurs intérêts, et nombre de régimes africains, motivés par le seul souci de compenser leur légitimité politique insuffisante, ont une conception convergente de la sécurité en Afrique noire. Celle- ci ne prend pas assez en compte les aspirations des populations africaines. Aussi constitue-t-elle un obstacle majeur pour la construction de la paix. Depuis la fin de la guerre froide, la perception de la sécurité

¹« La Défense Nationale » Bernard CHANTEBOUT. Dossiers THEMIS Presses Universitaires de France 1^{ère} édition : 1^{er} Trimestre
1972 Introduction page 5.

s'articule autour des questions géostratégiques et politiques. La sécurité se résume très souvent à la protection et à la défense de leurs intérêts dans cette partie du continent. Leur vision de la sécurité y est essentiellement structurée par la logique des sphères d'influence voire les logiques de puissance ou pour certaines, par le seul objectif d'assurer leur sécurité nationale à partir de l'Afrique. A vrai dire, la conception occidentale de la sécurité en Afrique traduit l'égoïsme structurel des Etats modernes qui organisent l'évolution de l'histoire diplomatique.

Durant la guerre froide, pour les Occidentaux, la sécurité en Afrique correspondait à la lutte contre l'expansion du communisme et donc, à la lutte contre une mainmise de la puissance soviétique ou de ses satellites sur les réserves énergétiques des pays africains. Au lendemain des indépendances africaines (1960-1970), c'est la défense des intérêts des démocraties occidentales, menacés par l'offensive communiste, et donc la vision occidentale de la sécurité en Afrique qui avait conduit à l'interruption brutale et paradoxale du premier processus de démocratisation de l'Afrique noire. Alors que logiquement, ces démocraties devaient renforcer l'ancrage démocratique des jeunes nations africaines qu'elles prétendaient protéger du totalitarisme communiste et susciter la libéralisation de leurs économies afin de les rendre compétitives, aveuglées par leurs enjeux géostratégiques et donc par leur sécurité, elles ont au contraire opté pour le développement de marchés captifs, l'arrêt brutal de l'expérience démocratique et l'enracinement des régimes autoritaires sur le continent africain.

L'analyse de la dynamique américaine et chinoise dans le golfe de Guinée permet d'observer que la représentation que les grandes puissances ont désormais de la sécurité en Afrique est également organisée autour de leurs rivalités pour un accès privilégié aux ressources pétrolières et énergétiques des pays de cette sous-région. Au lendemain des indépendances, à cause de la nature de l'Etat post-colonial en gestation et de la légitimité insuffisante des premiers dirigeants politiques africains, une idéologie sécuritaire construite sur le maintien de l'ordre s'est développée sur l'ensemble du continent noir. Cette idéologie a façonné la perception de la notion de sécurité qu'ont les pouvoirs africains. Pour eux, la sécurité est très souvent réduite à la protection de l'Etat et du régime au pouvoir. L'objectif poursuivi étant en apparence de garantir la sécurité uniquement au sommet de l'Etat. Le brusque arrêt de l'apprentissage du pluralisme politique intervenu entre 1960 et 1970, l'émergence concomitante de partis uniques et le développement de régimes autoritaires sur ce continent découlent de cette perception.

En réalité, la sécurité n'est pas une notion abstraite : elle n'est pas réductible à de simples déclarations, elle se construit. Elle est fondée sur la confiance et se redéfinit tout le temps, en fonction des exigences sociales, institutionnelles ou diplomatiques. La conception africaine de cette notion doit évoluer. Elle doit transcender la vision pacificatrice et sécuritaire héritée de l'époque coloniale. Sans une stabilité envisagée comme l'élément fondateur des régimes démocratiques et de la bonne gestion économique dans les pays africains, et donc gage de sécurité, il sera très difficile de parvenir à la paix en Afrique. Lorsque les régimes politiques seront convertis aux valeurs démocratiques, l'Afrique pourra approcher un niveau de sécurité acceptable et il sera plus facile pour les Occidentaux de protéger leurs intérêts ainsi que leurs ressortissants.

2-Présentation des enjeux géopolitiques et sécuritaires de l'Afrique centrale

L'Afrique centrale n'a pas échappé à la bipolarisation Est-Ouest. Elle a été une région privilégiée de projection de la puissance de la part des superpuissances. La sous-région est entrée dans une nouvelle ère de turbulences politiques, marquée par de profondes mutations internationales.² Le désordre politique, économique et stratégique brouille complètement les répertoires traditionnels de régulation et de sécurisation. Le bouleversement de la distribution régionale de la puissance, suite au désordre géopolitique et le déplacement des axes stratégiques tracés par la bipolarité seront au cœur de la reconfiguration de l'Afrique médiane. De façon globale, la fin de la période de la guerre froide dans le monde avait conduit à la désaffection stratégique de l'Afrique et à la substitution de la rivalité stratégique Est-Ouest par une douce concurrence économique et commerciale entre la France et les Etats-Unis alors que la préoccupation générale était d'intégrer le Continent et ses immenses ressources naturelles dans les jeux planétaires de la mondialisation.

Certainement que les analystes avaient besoin d'une meilleure compréhension de la situation sécuritaire de la région des grands lacs et aussi d'une analyse sereine de types de menaces à la base de cette dramatique situation. Dans un monde marqué par des fluctuations multiples et des mutations plurielles (politiques, économiques, stratégiques, sociaux et culturelles), l'Afrique centrale apparaît de plus en plus comme un espace géopolitique et stratégique où la configuration des enjeux se complexifie selon les visées hégémoniques des acteurs. Cette situation place ainsi la sous-région au centre des convoitises et des stratégies d'influences diverses de la part des puissances aux ambitions énormes. Au fil des années, la

² Voir à ce sujet, Zaïki Laidi, L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide, Paris, PFNSP, 1993

restructuration des positions stratégiques et géopolitiques entrainera la redéfinition des enjeux sécuritaires en vue de la maîtrise et le contrôle stratégique des matières premières, les espaces vitaux conquis dans le passé. Les conflits qui éclateront vont traduire les ambitions de conquête des territoires protégés ou zones tampons de la sous-région d'Afrique centrale. La compétition à outrance pour la sécurisation des matières premières stratégiques va placer l'Afrique centrale au centre des enjeux mondiaux.³

2.1- L'Afrique centrale comme espace géopolitique et stratégique

L'Afrique Centrale est une des régions du continent noir qui constitue la carte politique d'un monde global sous la menace du terrorisme international. Même, si l'on peut soulever le problème de l'étendue ou de l'épaisseur géopolitique d'un tel engagement, il demeure que l'Afrique Centrale est partie prenante. Ce sont des guerres du désordre mondial institutionnel ou du monde du chaos qui ignorent la rationalité clausewitzienne de l'ordre international, de l'équilibre des forces voire de la terreur, la supériorité des forces ou l'hégémonie ; guerres qui font appel aux techniques de coopération judiciaire, administrative et policière même si parfois contre la piraterie maritime de grande ampleur comme aux larges des côtes somaliennes l'on recourt à l'usage de la force et à la dissuasion militaire.

L'enjeu du débat dans ce cas serait de dire en effet, comment et pour combien, l'Afrique Centrale participe à travers les politiques de ses Etats et de ses structures de coopération et d'intégration régionales à la gestion non seulement des menaces et défis transnationaux à la sécurité internationale mais aussi et surtout à la gestion des introuvables équilibres des forces mondiaux. La bipolarisation Est-Ouest a pu masquer certaines tensions localisées dans la sous-région. D'où l'émergence des nouveaux conflits des années 1990 aux enjeux divers.

2.2-Afrique centrale, terrain des rivalités et convoitises des puissances

Le nouveau contexte mondial remet en question les paradigmes qui ont fondé les relations Nord-Sud.⁴ La globalisation financière, caractérisée par un décloisonnement des marchés et une forte réduction de la régulation, a favorisé l'accès aux capitaux de la part des émergents et considérablement accru le rôle des flux privés aux dépens des flux publics. Les firmes multinationales, qui représentent un tiers de la production mondiale et deux tiers du commerce mondial, se sont diversifiées par leurs origines.

³ Ngodi Etanislav, *L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances*, Paris, l'Harmattan, 2010, p.7

⁴ Hugon, Philippe, et Charles-Albert Michalet, dir.. *Les nouvelles régulations de l'économie mondiale*. Paris : Karthala 2007

Depuis la fin de la guerre froide, la place de l'Afrique a peu changé et ce continent demeure principalement un exportateur de produits primaires non transformés, dont les prix instables avaient plutôt tendance à se déprécier, et un importateur de produits manufacturés et de services, voire de produits alimentaires. L'Afrique est désormais convoitée par les puissances émergentes mais également par les puissances industrielles pour ses ressources (biodiversité, forêts, hydrocarbures, mines, terres arables) et pour un marché qui, de 900 millions de personnes en 2010, doit en atteindre 2 milliards en 2050.

L'Afrique continentale représente 12% de la production mondiale de pétrole et 10% des réserves mondiales prouvées. Les Etats-Unis importent environ 60% du pétrole africain (celui-ci constitue plus de 90% des exportations africaines vers les Etats-Unis) contre 20% respectivement pour la Chine et pour l'Union européenne. De nombreux pays africains sont devenus pétroliers du fait des progrès technologiques de prospection et d'exploitation, de l'anticipation de la hausse de la demande et des stratégies de diversification des risques de la part des opérateurs et Etats importateurs. Les principaux producteurs sont le Nigeria, l'Algérie et l'Angola. Les puissances européennes -la France avec Elf (devenue Total) et la Grande-Bretagne et les Pays-Bas avec British Petroleum et Shell- ont longtemps dominé le jeu pétrolier dans les anciennes colonies.⁵ L'Afrique centrale est désormais le théâtre d'une compétition entre les oligopoles, dans un contexte aujourd'hui mondialisé.⁶ Les puissances émergentes mènent une diplomatie active et ont diversifié leurs alliances, notamment avec les pays africains. De leur côté, ces derniers ont fait également de la dépendance et de la surenchère entre puissances étrangères une ressource stratégique. L'Afrique fait partie des enjeux planétaires en termes de changement climatique, de biodiversité, de préservation des ressources naturelles et de risques épidémiologiques ou sécuritaires.

Les nouveaux enjeux géopolitiques en Afrique centrale sont pluriels. Les questions de bonne gouvernance, respect des droits humains et des normes sociales et environnementales sont devenues prioritaires. La montée en gamme de produits et la diversification des productions supposeraient à la fois des pôles de compétitivité autour des territoires et des insertions dans les segments intégrés aux processus productifs techniques et cognitifs mondiaux, notamment par le biais des firmes multinationales. De très nombreux problèmes d'envergure planétaire comme le changement climatique, l'instabilité des marchés, les risques épidémiologiques et le terrorisme concernent l'Afrique centrale.

⁵ Bagayoko-Penone, Niagalé. *Afrique : les stratégies françaises et américaines*. Paris : L'Harmattan. 2004.

⁶ Hugon, Philippe. *Géopolitique de l'Afrique*. Paris : SEDES. 2^e éd. 2009.

3-Dimension géopolitique et stratégique de l'Afrique centrale et contraintes sécuritaires

3.1-Enjeux géostratégiques et sécurité en Afrique centrale

3.1.1-Enjeux énergétiques et recompositions sécuritaires dans le golfe de Guinée

Dire que le golfe de Guinée est devenu un « *espace-enjeu* », c'est reconnaître qu'il est passé d'une région stratégiquement moins importante à un espace de rivalité ; espace où les acteurs, fussent-ils étatiques ou non, s'insèrent chacun avec des stratégies diverses. Le Golfe de Guinée est au centre de gros enjeux pétroliers qui suscitent des envies diverses. Il disposerait d'un des plus grands gisements sous-marins de pétrole connus au monde, soutiennent de nombreux spécialistes. Avec 24 milliards de barils de pétrole de réserves prouvées, cette partie du continent, qui est une synthèse de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale, est de loin la première région pétrolière africaine, avec des pays comme le Nigeria, l'Angola et la Guinée équatoriale, qui figurent au peloton de tête des producteurs de pétrole du continent. Plusieurs facteurs concourent à cette affluence vers l'Afrique centrale : l'augmentation de la production énergétique, l'émergence des nouveaux intérêts et l'accroissement des flux transnationaux dans la région. La géopolitique mondiale du pétrole d'abord, la spécificité de la région, ensuite.⁷ La production du pétrole dans le golfe de Guinée suscite des nombreuses convoitises.⁸

Les acteurs de cette ruée vers l'or africain sont nombreux et n'ont pas tous les mêmes objectifs. Ils sont étatiques ou non, chacun avec des fortunes diverses. Aussi, l'intensification de la production permet l'augmentation des flux transnationaux, fussent-ils économiques, politiques, démographiques ou religieux, portant, les uns aussi bien que les autres, les germes de la décomposition sécuritaire dans cette zone de l'Afrique. Le développement de l'économie de marchés, la facilité des échanges dans le transfert des flux ainsi que les politiques économiques de chaque Etat, ont permis depuis quelques décennies l'émergence des nouvelles puissances qui se lancent, elles aussi, dans la dynamique de la diversification de leurs approvisionnements, alternative à la dépendance énergétique. Leur insertion comme acteurs non négligeables dans les relations internationales permet de reconfigurer les anciens jeux de puissance.⁹

⁷ Yves LACOSTE, « Géopolitique du pétrole » in *Géopolitique*, Paris, La Découverte, 2006

⁸ Philippe COPINSCHI et Pierre NOEL, « l'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole », in *Afrique contemporaine*, Printemps 2003, pp. 35-36

⁹ François LAFARGUE, « Etats-Unis, chine, inde, rivalité pétrolière en Afrique » in *Afrique contemporaine*, Printemps 2003, p.48-56.

Le pétrole, parce qu'il est particulièrement prisé, va contribuer à redéployer des dynamiques internes, sous-régionales et internationales révélatrices d'appétits pétroliers, eux-mêmes, générateurs de diverses formes de rivalité et de conflictualité.¹⁰ Le golfe de Guinée occupe une place importante dans la pétro stratégie américaine. En se positionnant comme acteur étranger majeur et grand client du pétrole sub-saharien, Washington contribue à sa sécurité énergétique, élément fondamental de sa sécurité nationale. La production d'un désordre sécuritaire pour les Etats du golfe de Guinée ne saurait profiter aux puissances extérieures dépendant directement du pétrole africain. Ces dernières années, l'Angola, le Nigeria, le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Gabon ont connu des attaques ciblées ou des menaces d'attaque liées aux ressources pétrolières. A cela s'ajoutent des enlèvements et des attaques récurrents des navires voués à l'exploration et à l'exploitation pétrolières.

Visiblement, l'or noir, qui est au centre de gros enjeux, constitue un sujet de préoccupation majeure qui intègre à la fois des données régionales, continentales voire internationales. Les Etats-Unis et la France, multiplient des actions concertées avec les pays limitrophes dans la perspective de sécuriser cette région stratégique. Selon des experts, les pirates profitent de la lourdeur des rouages administratifs entre les Etats, et tirent avantage d'une configuration géographique morcelée pour opérer en toute quiétude.

La criminalisation de l'Etat dans le golfe de Guinée s'accroît avec l'exploitation du pétrole.¹¹ Le gouvernement est dans la logique de l'accumulation de ressources de tous ordres, dans une perspective monopoliste et conservatrice du pouvoir. En même temps, dans certains de ces Etats, le militarisme comme procédure politique enlève certains gouvernements dans le triptyque « pouvoir, violence et accumulation »¹². La criminalisation passe par des critères tels que la « privatisation » de l'usage légitime de la violence par les détenteurs du pouvoir et son instrumentalisation au service de leurs stratégies d'accumulation; l'existence d'une structure occulte et collégiale du pouvoir qui entoure, voire contrôle le détenteur officiel de celui-ci, et qui bénéficie de cette privatisation de l'usage légitime de la coercition, à moins qu'elle ne recoure impunément à une violence privée et illégitime (notamment par le biais du milieu de la délinquance organisée).

¹⁰ Etanislav NGODI et Mathias-Eric OWONA NGUINI, « le pétrole off-shore comme ressource stratégique en Afrique centrale : une richesse au cœur des tensions frontalières et des appétits », in *Enjeux*, n°26, Mars 2006, p. 11

¹¹ Jean François BAYART, Stephen ELLIS, Béatrice HIBOU, *la criminalisation de l'Etat en Afrique*, Paris, Complexe, 1997

¹² Achille MBEMBE, « Pouvoir, violence et accumulation », in *Le politique par le bas, contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire*, Paris, Karthala, collection les Afriques, 1992.

La plupart des États pétroliers continuent de se procurer des pétrodollars qui sont investis en grande partie pour renforcer la classe dirigeante, en resserrant sa mainmise sur l'État, achetant plus d'armes et de munitions pour les « *besoins de sécurité* » et imposant des politiques en faveur de mandants extérieurs tels que les bailleurs de fonds, les investisseurs étrangers et les institutions financières internationales.¹³

3.2-Menaces sécuritaires en Afrique centrale

3.2.1- Développement de la criminalité transfrontalière

Selon la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée signée par 124 Etats le 15 décembre 2000, l'expression groupe organisé désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus, existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infraction graves, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre. Cette définition considérée par de nombreux experts comme étant très vague les amène à dégager quatre principaux traits caractéristiques de ce phénomène: le caractère permanent et organisé du groupe, la recherche du profit et/ou du pouvoir, le recours à la violence, à la peur, à l'influence et la corruption au-delà des frontières et la spécialisation dans des activités illégales à dimension transnationales. La mondialisation a facilité le phénomène et l'a fortement amplifié. En effet, la porosité des frontières, la libre circulation des capitaux et des personnes, la déréglementation, l'affaiblissement des contrôles publics ont favorisé l'essor d'une économie parallèle où s'échangent illégalement des biens licites et d'un marché illégal pour l'échange des biens illégaux. Le commerce des stupéfiants est au cœur de cette économie souterraine où l'on trouve aussi le commerce illégal des diamants, des bois tropicaux, des armes, et tous les trafics possibles autour du corps humain et de multiples groupes criminels participent à cette économie souterraine, parfois avec la complicité de dirigeants politiques.

En ce qui concerne l'Afrique centrale, deux zones transfrontalières présentent des facettes d'une insécurité chronique : Cameroun, Tchad et Centrafrique, qualifiée de « triangle de la mort », en opposition à l'autre « triangle de l'opulence » (Cameroun, Gabon et Guinée Equatoriale), que s'est beaucoup développée cette forme de criminalité. Le triangle frontalier Cameroun-Centrafrique et Congo est aussi une zone de libre circulation des armes légères.

¹³ Etanislav NGODI, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 2008

Cette zone est entourée de foyers de tensions de toutes natures, à savoir la partie sud du Congo, le Tchad, la RCA, le Darfour, les Grands Lacs.¹⁴

L'insécurité transfrontalière en Afrique centrale peut être appréhendée à travers plusieurs modalités : les pratiques, les facteurs explicatifs, les motivations et les incidences. Du point de vue des pratiques, il faudrait commencer par les usages des coupeurs de route.¹⁵ C'est un phénomène récurrent dans cette zone qui se manifeste en embuscades et raids sur des campements isolés et en vol de troupeaux. Une autre pratique consiste en des prises d'otages. Le kidnapping de personnes et personnalité s'exerce généralement sur des individus issus de familles rurales, en vue du paiement d'une rançon sous peine de l'assassinat des otages.¹⁶ Une troisième pratique consiste en la transmigration des groupes politico-militaires localisés aux alentours du Lac Tchad, au Darfour ou au Nord-Ouest de la RCA. Par ailleurs, on observe un banditisme militaire transfrontalier, pratiqué par des éléments des forces régulières et des combattants affiliés ou non à des mouvements armés.

En outre, on note l'itinérance de bandes armées, qui consiste en la segmentation des groupes, à partir de leur lieu de départ, pour se reconstituer à des centaines de kilomètres, souvent hors de leur pays d'origine. Une autre pratique se manifeste par un mercenariat et une solidarité militaire intra-ethnique transfrontalière. On note des pratiques de transhumance et de trafic du bétail. C'est l'un des maillons de l'économie régionale, expliquant la récurrence de l'insécurité dans les zones de pâturages; l'interdiction momentanée de sortie du bétail tchadien du fait de son impact sur le coût de la viande et de ses liens présumés avec le financement des groupes armés non étatiques. Il y a également des trafics d'armes légères, de véhicules volés et des pierres précieuses.¹⁷

Les facteurs favorisant l'insécurité sont nombreuses : la porosité des frontières, la faiblesse de la coopération entre les forces de l'ordre, les limites du droit de poursuite, la dissémination des armes en dépit des efforts de désarmement civil qui se traduit par un accès facile sur le marché noir et par des arsenaux privés du fait de la polysémie des risques perçus ou réels. On peut mentionner la quasi-institutionnalisation d'une économie de l'illégalité, la faiblesse de la rotation des agents publics affectés dans les zones frontalières et

¹⁴ Claude ABE, « Pratiques et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zarguina », in Bulletin de l'APAD, n° 25.

¹⁵ Djimtoloum Rangar, « La prolifération des ALPC et le phénomène des coupeurs de route en Afrique centrale : quel rôle pour la société civile ? Lutte contre la circulation des armes légères et le phénomène des coupeurs de route en Afrique centrale : quel rôle pour la société civile ? », Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé, 2006

¹⁶ Saibou Issa, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », in Polis, RCSP, Vol. 1-2, 2006

¹⁷ Ntuda Ebodé Joseph Vincent, « Criminalité transfrontalière : forces et faiblesse de l'initiative tripartite Cameroun-Centrafrique-Tchad », in FPAE et IRIC, Atelier, Les armes légères et de petit calibre en Afrique Centrale : base et ressources d'une politique régionale, 3, 4 et 5 février 2009.

la corruption, la faible présence de l'Etat dans les marges frontalières qui se traduit par des brigades peu étoffées, des moyens de communication plutôt ordinaires, face à des acteurs criminels dotés de moyens satellitaires et des zones entières contrôlées par des mouvements rebelles ; l'ambivalence du rôle des chefs traditionnels frontaliers, le problème de la sécurisation de la nationalité ainsi que la détention de multiples cartes d'identité; la présence d'espaces favorables aux embuscades (routes longeant la frontière, zones montagneuses favorables à la sanctuarisation, espaces boisés favorables à l'implantation de campements de criminels ou de rebelles) et aux échappées à cheval.

Quatre principales observations sont à faire : la persistance du banditisme de survie et un recul du crime comme mode de lutte politique, l'entrepreneuriat économique comme moyen de mobilisation de ressources à investir par la suite dans l'économie légale; gangstérisme militaro criminel transfrontalier par des éléments issus des mouvements armés s'apparente aussi à une forme de mobilisation de moyens de financement de l'action politico-militaire, tout en semblant être la raison d'être d'acteurs politiques en perte d'influence.

3.2.2-Développement des actes de piraterie maritimes dans le golfe de Guinée

Le Golfe de Guinée, situé entre les eaux maritimes du Nigeria et de l'Angola, est parsemé de myriades d'îles et de presqu'îles, grouillant de gisements pétroliers en haute mer et sur la terre ferme. Cette région concentre de nombreuses cités portuaires densément peuplées, comme Lagos, Douala, Malabo, Sao Tomé et Libreville, Pointe Noire, etc. Les pays du golfe de Guinée ont des économies peu diversifiées et donc très dépendant de l'or noir. Cette forte concentration des réserves pétrolières et cette forte présence humaine entraînent des activités commerciales très intenses en voies de communication : maritime (ports), aérienne (aéroports) et routière mais aussi une forte immigration des populations des pays limitrophes, entraînant avec elles des tensions inter-ethniques et des conflits entre les Etats, des exclusions de populations et de la misère des peuples, non sans ignorer le jeu des puissances, la corruption, les actes de piraterie liés à la criminalité et parfois au terrorisme.

La piraterie tend à devenir un « un job d'appoint » dans lequel les « loups des mers » trouvent une opportunité pécuniaire qui leur permet d'arrondir leurs fins de mois. Les amateurs, qui connaissent bien la géographie de la région, s'attaquent principalement aux embarcations de transport ou de pêche, et des villages littoraux ou insulaires, tandis que les professionnels qui sont des pirates de la haute mer s'intéressent aux activités plus lucratives : trafics d'armes et les prises d'otages offshore. Mais à l'allure où évolue la piraterie dans le

golfe de Guinée, ces pirates risquent de verser, avec le temps, dans les trafics d'alcool, de carburant et de produits de contrebande.

La sécurisation du golfe de Guinée apparaît aujourd'hui comme un moyen de sécuriser les approvisionnements énergétiques et de pré positionnement des puissances extérieures. En effet, si jusqu'en octobre 2007 l'Afrique dans son ensemble fait encore partie des régions du monde les moins réputées en matière de piraterie maritime, ce ne sera plus le cas en 2008 quand on assiste pour la première fois à des attaques en haute mer aux larges des cotes somaliennes. L'Afrique centrale qui détient la palme d'or des actes de piraterie maritime entre 2008 et 2009 comme en témoignent les actes commis aux larges des cotes camerounaises et équato-guinéennes.

La piraterie maritime est un phénomène ancien et récurrent, qui prend un nouveau relief pour deux raisons: d'une part, le monde occidental y est plus sensible qu'auparavant en raison des nouvelles fragilités d'une économie mondialisée; d'autre part, ce phénomène est le déclencheur d'une prise de conscience d'importants changements d'ordre géopolitique. En septembre 2008, environ cinquante « gangsters des mers » lourdement armés ont débarqué à Limbé, ville camerounaise avec leurs embarcations rapides, pris d'assaut six banques du centre-ville, causé un mort durant leurs braquages puis repris le large sans demander leur reste. Cette «attaque amphibie» a probablement servi de test de la sécurité côtière camerounaise. Pour peu qu'ils constatent une absence complète d'action ou de réaction, les loups des mers peuvent très bien rééditer leur exploit... Depuis le début de l'année 2009, les attaques des pirates continuent de se multiplier au large des côtes africaines. Les navires de guerre qui y sont déployés ont réussi à empêcher un nombre croissant de tentatives sans toutefois parvenir à faire régner le calme en mer. Cette situation reste donc très inquiétante car elle devrait perdurer dans le temps. Au même titre que la prise des otages aux larges de Bakassi en octobre 2008 (10 otages dont 7 Français, 2 Camerounais et un Tunisien), l'attaque avec mort d'homme survenue aux larges camerounaises, le 29 avril Douala 2009, le braquage de plusieurs établissements bancaires dans la capitale équato-guinéenne (17 février 2009, ile de Bioko...) sont autant de signes qui indiquent que la piraterie ne peut plus être considérée comme un épiphénomène en Afrique Centrale. Cette situation est d'autant plus préoccupante que de nombreux actes de pirateries fluviales et lacustres sont également régulièrement perpétrés en Afrique centrale, que ce soit dans les lacs (Tchad, Tanganyika, Albert, Mweru...) ou le long des fleuves (Oubangui, Sangha, Chari,

Wouri, Bénoué, Congo, Ogooué...).¹⁸ Les eaux nigérianes se sont montrées également particulièrement dangereuses pour les navires étrangers en 2008. Au total, 889 membres d'équipage ont été pris en otage, et 46 navires ont subi des tirs ; 11 marins ont été tués et 32 blessés ; 21 sont portés disparus et présumés morts. Quarante incidents ont été répertoriés en 2008, dont 27 assauts de navire ; 39 personnes ont été enlevées au cours de 5 prises d'otages.

L'Afrique centrale renferme des richesses naturelles, halieutiques, du sol et du sous-sol susceptibles à elles seules d'attirer les pirates, au même titre que le nombre assez élevé de lacs et fleuves navigables dans cette sous-région. Pourtant criminalité transnationale organisée par excellence, la piraterie maritime prospère sur les failles de notre ordre international. Ces dernières années plusieurs pays du Golfe de Guinée (Nigéria, Cameroun, Gabon, Guinée-Equatoriale et Angola) connaissent une augmentation sensible des attaques initiées par des pirates ou par des mouvements rebelles contre des pétroliers et des plateformes offshore, précédant souvent une prise d'otages de leurs personnels.

4-Défis d'une véritable gouvernance sécuritaire en Afrique centrale du XXIe siècle

Plusieurs défis sont à relever aujourd'hui en vue d'assurer une véritable gouvernance sécuritaire en Afrique centrale. Les récents développements liés à la piraterie maritime, le terrorisme d'Etat, la criminalité transfrontalière et la sécurisation des réserves pétrolières permettent d'envisager des pistes de réflexion.

La lutte contre la criminalité organisée est un objectif de défense et de politique extérieure. En fait dans le contexte de la mondialisation où la criminalité transfrontalière ignore les frontières étatiques et la souveraineté des Etats, il devient indispensable d'avoir une approche globale de la lutte contre cette forme de criminalité, en renforçant la coopération internationale, en particulier entre les instances judiciaires et répressive. C'est dans cet esprit que, en décembre 2004, le rapport sur la réforme de l'ONU rendu par le groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, constitué à la demande du Secrétaire Général de l'ONU, a fait de la criminalité transfrontalière organisée l'une des principales menaces contre la sécurité des personnes et la capacité des Etats à assurer l'ordre public. Il a dénoncé la corruption tenace, le recours à la violence pour protéger des activités criminelles et les liens étroits entre les organisations criminelles et les élites politique; ainsi que le faible empressement des Etats à régler le blanchiment des capitaux.

¹⁸ Ntuda Ebode Joseph Vincent, *Terrorisme et piraterie. De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique Centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010

Outre une amélioration des cadres réglementaires internationaux (conventions et protocoles), et un renforcement de la coopération judiciaire pour lutter contre les différentes formes de criminalité, ce rapport a aussi préconisé un régime de sanction ciblées et taillées sur mesure, qui seraient appliquée par le Conseil de Sécurité de l'ONU, contre tous pays, tous particuliers et tous groupes organisés contrevenant aux normes internationales dans ce domaine.

4.1- La gouvernance sécuritaire en Afrique centrale

La gouvernance sécuritaire en Afrique centrale est, en raison de la permanence des conflits tant internes qu'externes, une urgence. Dans cette zone, où en raison de l'évolution de l'histoire diplomatique, les États ont tous opté au lendemain de leur accession aux indépendances pour un système monolithique adossé sur une politique sécuritaire et répressive, il faut une implication des gouvernés aux réflexions et décisions portant sur la sécurité. En effet, la gouvernance sécuritaire doit ouvrir une brèche démocratique dans la forteresse que constitue le champ sécuritaire dans ces pays. Le souci de sécurité est devenu si actuel dans le monde contemporain qu'aucun Etat ne saurait y rester indifférent. L'Afrique centrale figure en bonne place parmi les zones les plus troublées du continent, en raison de nombreux conflits et de guerres latents qui s'y déroulent pour diverses causes.

Les causes internes des conflits, de guerres et de l'insécurité en Afrique Centrale comme dans toute l'Afrique en général, résultent d'une imbrication des causes politiques, économiques, sociologiques, idéologiques, démographiques et foncières, de la porosité des frontières, de la crise de l'Etat, de l'instrumentalisation de l'ethnicité, de la marginalisation des groupes ethniques, de violences politico ethniques, des agitateurs de la conscience collective, de la guerre de positionnement, de débordements incontrôlés des populations, de l'insécurité fiscale, du chômage, de l'esprit de vandalisme, de la précarité de la sécurité sociale, des forces négatives et rétrogrades, de la « malédiction des matières premières», des trafics d'armes de guerre ou de la drogue, de la persistance d'une politique de fermeture des frontières, des expulsions massives des ressortissants d'autres pays de la sous-région, de la précarité économique, des attaques et des destructions des symboles du pouvoir, de la justice à tête chercheuse, de la pauvreté, de la misère, du refus de l'alternance démocratique, du phénomène des coupeurs de routes, de l'instabilité politique, de la corruption et des détournements massifs des fonds publics, de l'opacité politique, administrative et gouvernementale, déjà cité de la radicalisation des mouvements d'humeur, de la « mafia humanitaire », du conditionnement et de l'instrumentalisation des peuples, de la

propagation de fausses nouvelles, de la phobie des coups d'Etat, des convoitises des ressources minières et surtout du pétrole, de la précarité de l'emploi, des médias aux ordres, de la multiplication des sectes mystico-religieuses et sataniques, des sociétés de gardiennage mal maîtrisées, de la perte de légitimité et de l'affaiblissement de l'Etat, de mouvements sécessionnistes, de l'insécurité électorale ou post-électorale, de violences électorales, de crises induites par les dérapages des pouvoirs publics, de crises générées par l'action des groupes organisés, de crises dues à l'action des individus, de mouvements sociaux, de soubresauts sociopolitiques et militaires, de la pressurisation constante des Etats par les puissances étrangères, etc.

Le programme RECAMP¹⁹ distingue les sources de conflits selon leurs origines qui peuvent être internes, interétatiques, ou extrarégionales. Font aussi partie des sources internes, l'exacerbation des particularismes ethniques, culturels, religieux et politiques, l'apprentissage et la gestion de la démocratie, le non respect des Droits de l'homme, les velléités de sécession, les coups d'Etat, les mouvements d'opposition armés, les catastrophes de grande ampleur, les injustices sociales etc. Les sources interétatiques comportent les problèmes frontaliers, notamment ceux relatifs à la délimitation et au voisinage, la volonté de puissance, les problèmes des réfugiés, des personnes déplacées et d'immigration clandestine. Sont considérées comme sources extrarégionales des conflits, les agressions de toutes sortes menées par des Etats tiers, les ingérences de toutes sortes, la posture de force et la volonté de puissance.

Les sources externes ou les causes externes constituent des facteurs aggravants qui accroissent les probabilités de déclenchement des conflits ou contribuent à en exacerber l'intensité ou la persistance. Entrent dans cette catégorie, les ingérences extérieures, la prolifération des armes légères et de gros calibre, les convoitises et le contrôle des ressources naturelles par les grandes puissances ou les multinationales qui n'hésitent pas à financer des troubles ou des opérations de déstabilisation, avec à la clé, la prise du Pouvoir par la force par leurs hommes de main, le soutien aux rebelles par des Etats voisins, la constitution passive ou active des bases - arrières aux mouvements armés menaçant ou combattant les pays voisins, le grand banditisme armé, etc.

La gouvernance sécuritaire, composante essentielle de la gouvernance générale ou globale, est en bonne voie en Afrique centrale, en dépit de nombreux obstacles qui jonchent son parcours. Elle repose sur une double architecture juridique et militaire, en perpétuelle

¹⁹Voir page 33 la France et son Programme RECAMP

évolution et adaptation constante. Cette double architecture juridique et militaire est solidement ancrée aux socles juridiques nationaux, sous régionaux, continentaux et internationaux. Cette gouvernance sécuritaire est conduite avec l'aide de la Communauté internationale et de certains pays amis intéressés qu'il nous a été donné d'analyser. La jeunesse, la disparité économique et socioculturelle, les fractures sociales, les convoitises étrangères et autres maux qui caractérisent les Etats membres de la sous-région fragilisent, à coup sûr, la mise en place et la mise en œuvre d'une bonne gouvernance sécuritaire en Afrique centrale.

Dans la sous- région, la gouvernance sécuritaire vit au pluriel et puise ses forces sur l'organisation, l'harmonisation, la discipline, les compétences et le concours actif et efficace de tous les acteurs sociaux qui y participent. Une bonne gouvernance sécuritaire suppose par ailleurs que les Etats membres de l'Afrique centrale fassent la chasse à toutes les formes de complexes, de frustrations plus ou moins mal refoulés et de préjugés qui contribuent à éloigner les Nations et les peuples les uns des autres, développant ainsi des situations conflictogènes ou belligères lancinantes. Pour ce faire, les Etats et les peuples doivent apprendre à vivre et à évoluer ensemble, à remplacer les conflits armés qui abondent dans la sous région par les palabres africaines où la diplomatie, la médiation et le dialogue joueraient un rôle déterminant ; à développer une dynamique d'intérêts, de cohabitation pacifique et de concertation permanente entre les Etats et entre les populations; à instaurer des mécanismes d'évaluation du système sécuritaire propre à la sous-région et à construire des projets d'intérêts communs, à l'instar de ceux préconisés par le NEPAD; à développer la culture de l'alternance démocratique et la pratique de la diplomatie de présence effective aux rencontres interafricaines de haut niveau.

La colonne vertébrale de la gouvernance sécuritaire est une réalité palpable, mais ses vertèbres méritent d'être solidifiées, restructurées, et renforcées pour atteindre les objectifs poursuivis. Les pays de la sous-région d'Afrique centrale devraient avoir en partage les valeurs cardinales que sont la paix, la stabilité, la sécurité des personnes et des biens, la coopération mutuellement bénéfique, le mieux être et l'épanouissement, le développement et le progrès des populations.

4.2- L'urgence de sécuriser les frontières

Pour de nombreux analystes, la zone comprise entre les Etats comme le Gabon, le Cameroun, la Guinée équatoriale et Sao Tomé et Principe semble la plus en proie à l'insécurité maritime. Un Protocole d'Accord a été signé lors de la 14^e session ordinaire de la

Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC qui a tenu ses assises le 24 octobre 2009 à Kinshasa en République Démocratique du Congo en présence de plusieurs hauts responsables régionaux. Ce Protocole est en fait l'instrument général qui se devait d'être mis en œuvre par un accord technique relatif aux aspects pratiques de la sécurisation des intérêts vitaux des Etats de la CEEAC en mer. Il concerne tous les Etats de la CEEAC, de l'Angola le plus au sud au Cameroun, limitrophe du Nigéria dans le Nord du Golfe de Guinée. C'est donc la plate-forme commune aux Etats de la CEEAC désirant viabiliser les eaux au large de leurs territoires à façade maritime, et ainsi redonner confiance à tous les opérateurs économiques de ce milieu hautement stratégique. Les rigueurs du respect scrupuleux des frontières maritimes en dehors des accords spécifiques des Etats concernés rend du même coup très difficile l'harmonisation de la lutte contre les actes illicites dans la zone "D", dans l'hypothèse où les auteurs de ces actes trouvent refuge dans les eaux sous juridiction nigériane. Et c'est là que l'on observe toutes les limites du droit international spécifique à la lutte contre les actes illicites en mer.

La parade juridique et opérationnelle opérée par les stratèges de la CEEAC est appelée à reposer sur un dispositif associant non pas les Etats de la zone "D" avec leur voisin nigérian, mais plutôt les deux ensembles régionaux voisins : CEEAC- CEDEAO. Car, et il faut le souligner, les eaux du golfe de Guinée version CEEAC ne peuvent être durablement calmes si les Etats voisins, surtout le Nigeria ne sont fortement pris en compte et associés aux instruments juridiques développés et aux stratégies militaires mises en œuvre.

La coopération régionale est la seule voie possible pour lutter contre l'ensemble de ces fléaux-et la piraterie figure ici sur le même plan que le trafic de drogues et le terrorisme. La volonté de nombreux Etats du golfe de Guinée de se doter d'outils juridiques conséquents, de développer leurs marines, de mutualiser leurs moyens humains, matériels et financiers, ainsi que la détermination de la CEEAC à assumer la sûreté maritime le long de ses côtes laisse présager des évolutions positives à brève échéance.

4.3-Nécessité de surveiller les côtes maritimes par des Garde-côtes

A l'heure où l'on parle de la lutte mondiale contre le terrorisme, de la piraterie et du crime organisé, les côtes africaines ne sont pas sécurisées. Cette carence est renforcée par l'absence d'une école régionale de formation des Garde-côtes. Une telle formation peut facilement voir le jour dans chaque région d'Afrique s'il y a une volonté de coopération entre les pays en matière de sécurité maritime. Il est possible de créer une école régionale des Garde-côtes de l'Afrique centrale (GCAC) sur le modèle des Garde-côtes japonais (GCJ). Les

GCAC seront chargés de la sécurité et de la sûreté maritimes. Des compagnies maritimes étrangères puisent, depuis les côtes et la haute mer, souvent sans contrôle étatique suffisant, des quantités considérables de pétrole.

Pendant que le reste du monde s'organise, l'Afrique centrale reste dans l'expectative. En tout cas, elle ne fait pas assez pour la sécurité maritime régionale. Mais il n'est pas encore trop tard pour mettre sur pied des patrouilles maritimes conjointes et un dispositif de lutte régionale contre la piraterie. Le volet pétrolier est très préoccupant dans ce domaine. Des pays qui ont une large frontière naturelle avec l'océan Atlantique, comme l'Angola, le Congo-Brazzaville, le Gabon, le Cameroun, doivent jouer un rôle important en investissant davantage de ressources financières et humaines dans la formation des Garde-côtes et dans la sécurité maritime au niveau régional. Ils le feront dans leur propre intérêt en tant que nations côtières. Il existe des obstacles à aplanir parmi lesquels la mise en place d'un cadre solide de coopération, le manque de savoir-faire, l'absence de fonds et d'équipements.

Si les pays de l'Afrique centrale désirent jouer un rôle moteur pour protéger leurs richesses et leur pétrole, il est important qu'ils travaillent ensemble en commençant par former les Garde-côtes qui s'occuperont de la sécurité maritime en empêchant les actes de piraterie en mer. En Afrique centrale, les problèmes sont nombreux en ce qui concerne la sécurité maritime, mais le plus urgent est sans doute l'absence de cadres compétents.

4.4-Coopérer davantage pour mieux sécuriser les côtes et les ressources pétrolières

L'absence de coopération entre les pays de l'Afrique centrale permet une exploitation éhontée des richesses naturelles des pays de cette région, en particulier le pétrole et le gaz naturel. On a beaucoup parlé du pétrole koweïtien et irakien pillé par des compagnies étrangères, du coltan volé en RD Congo par le Rwanda et l'Ouganda avec la complicité des États étrangers et des firmes transnationales. Or, une meilleure gestion de la dominante pétrolière peut structurer la région côtière de la même façon que la dominante minière de l'économie a structuré le territoire de l'Afrique australe.

Jusqu'à présent, l'Afrique ne s'est pas beaucoup intéressée à ses eaux maritimes et à son espace aérien. C'est là une très grosse erreur qui doit être corrigée rapidement afin de rattraper le retard. Pourquoi le Gabon, l'Angola, le Nigeria, la Guinée Equatoriale et le Cameroun ne mèneraient-ils pas des opérations conjointes en haute mer pour sécuriser ensemble toute cette zone ? A travers la lutte contre la piraterie, les pays côtiers du golfe de Guinée ne doivent-ils pas chercher, avant tout, à établir leur statut d'États indépendants et

garants de la souveraineté nationale, mais aussi côtière, afin que le reste du monde compte avec eux dans les relations économiques?

Les pays autour du golfe de Guinée n'auront pas un avenir certain tant qu'ils n'auront pas une force navale et aérienne dissuasive qui protégera l'exploitation des concessions pétrolières de la région. Cette force navale et aérienne dissuasive devra se concrétiser dans le cadre de l'intégration régionale et des accords commerciaux entre pays de la région, dans l'achat (et dans la construction future) commun des bateaux marchands, des bateaux de guerre, des sous-marins et des avions de guerre.

Conclusion

La dynamique conflictuelle de ces dernières années en Afrique centrale a permis la redéfinition de nouvelles frontières, la délimitation de nouveaux espaces politiques et la régionalisation sécuritaire comme enjeu de la souveraineté des Etats. La fin de la bipolarité a ouvert la voie à la transcendance des frontières, le désordre conflictuel et le développement des zones grises. La sécurisation des enjeux paraît désormais au cœur de la recomposition géopolitique et stratégique en Afrique centrale.

Références bibliographiques

- Abé, Claude, « Pratiques et productivité de la criminalité transfrontalière en Afrique centrale : l'exemple des Zarguina », in Bulletin de l'APAD, n° 25
- Bagayoko-Penone, Niagalé. *Afrique : les stratégies françaises et américaines*. Paris : L'Harmattan. 2004.
- Bayart, Jean François, Stephen Ellis, Béatrice Hibou, *la criminalisation de l'Etat en Afrique*, Paris, Complexe, 1997
- Copinschi, Philippe et Pierre Noel, « l'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole », in *Afrique contemporaine*, Printemps 2003, pp. 35-36
- Djimtouloum Rangar, « La prolifération des ALPC et le phénomène des coupeurs de route en Afrique centrale : quel rôle pour la société civile ? Lutte contre la circulation des armes légères et le phénomène des coupeurs de route en Afrique centrale : quel rôle pour la société civile ? », Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé, 2006
- Lacoste, Yves, « Géopolitique du pétrole » in *Géopolitique*, Paris, La Découverte, 2006
- Lafargue, François « Etats-Unis, chine, inde, rivalité pétrolière en Afrique » in *Afrique contemporaine*, Printemps 2003, p.48-56.

Mbembe, A. « Pouvoir, violence et accumulation », in *Le politique par le bas, contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire*, Paris, Karthala, collection les Afriques, 1992.

Zaïki Laidi, *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*, Paris, PFNSP, 1993

Ngodi, Etanislav, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 2008

Ngodi Etanislav, *L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances*, Paris, l'Harmattan, 2010

Ngodi Etanislav et Mathias-Eric Owona Nguini, « le pétrole off-shore comme ressource stratégique en Afrique centrale : une richesse au cœur des tensions frontalières et des appétits », in *Enjeux*, n°26, Mars 2006

Hugon, Philippe. *Géopolitique de l'Afrique*. Paris : SEDES. 2^e éd. 2009.

Hugon, Philippe, et Charles-Albert Michalet, dir.. *Les nouvelles régulations de l'économie mondiale*. Paris : Karthala 2007

Ntuda Ebode Joseph Vincent, *Terrorisme et piraterie. De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique Centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010

Ntuda Ebodé Joseph Vincent, « Criminalité transfrontalière : forces et faiblesse de l'initiative tripartite Cameroun-Centrafricaine-Tchad », in FPAE et IRIC, Atelier, *Les armes légères et de petit calibre en Afrique Centrale : base et ressources d'une politique régionale*, 3, 4 et 5 février 2009.

Saïbou Issa, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », in Polis, RCSP, Vol. 1-2, 2006